



Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup tenue le 22 octobre 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil, au 464, rue Lafontaine, à Rivière-du-Loup, à laquelle il y a quorum sous la présidence de madame Edith Samson, présidente.

Les membres présents sont les commissaires Alain Castonguay, Céline Langlais, Carole Lévesque, Bernard Pelletier, Nadia Tardif et Claude Beaulieu.

Sont présents le directeur général, Antoine Déry, et le secrétaire général et directeur des communications, Eric Choinière.

Sont également présents les commissaires Sylvain Bureau, Martine Hudon, Yves Mercier, Nancy St-Pierre (à distance), Marie-Lyne Cayouette et Magali Émond, la directrice du Service des ressources matérielles et du transport scolaire, Caroline Beaudoin, le directeur du Service des ressources financières, Claudel Gamache, la directrice des Services éducatifs jeunes, Sonia Julien, le directeur du Service des technologies de l'information et des communications, Mario Richard, et la directrice du Service des ressources humaines Martine Sirois.

## **1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE (À 19 H 30)**

Après la constatation du quorum, la présidente ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

## **2. RE 2019-10-3090 LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Céline Langlais et résolu :

**QUE** l'ordre du jour suivant soit approuvé :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2019
  - 3.1 Affaires découlant du procès-verbal
4. Autorisation de paiement des dépenses des commissaires et du directeur général
5. Mouvements de personnel
  - 5.1 Personnel enseignant
    - 5.1.1 Engagement d'une enseignante à un poste régulier pour l'année scolaire 2019-2020 – Liste de priorité d'emploi
  - 5.2 Personnel de soutien
    - 5.2.1 Engagements à des postes réguliers pour l'année scolaire 2019-2020 – Personnel des services de garde
    - 5.2.2 Engagement à un poste de secrétaire à l'École Lanouette – Madame Lisa-Vicky Carré
    - 5.2.3 Engagement à un poste de technicienne en administration au Service des ressources financières, secteur de la taxe scolaire – Madame Marie-Pierre Côté
  - 5.3 Personnel professionnel
    - 5.3.1 Engagement à un poste de conseiller pédagogique en anglais – Monsieur Charles Fortier
  - 5.4 Autres mouvements de personnel

- 6 Autorisation de paiement final
- 7 Levée de la séance

La proposition est adoptée à l'unanimité.

*La séance est suspendue à 19 h 33.*

*La séance reprend à 20 h 50.*

### **3. RE 2019-10-3091 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2019**

---

**CONSIDÉRANT QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 24 septembre 2019 a été expédié aux membres conformément à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire Bernard Pelletier et résolu :

**QUE** le secrétaire général soit dispensé de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 24 septembre 2019, puisqu'il a été expédié aux membres conformément à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* et que le procès-verbal soit approuvé tel qu'il est présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **3.1 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur Antoine Déry, directeur général, informe que tous les suivis au procès-verbal ont été faits.

### **4. RE 2019-10-3092 AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES DES COMMISSAIRES ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

---

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire Alain Castonguay et résolu :

**QUE** soit autorisé le paiement des dépenses engagées par des commissaires et le directeur général sous réserve de la vérification des montants par le Service des ressources financières :

Edith Samson 925,10 \$

Antoine Déry ± 4 300,00 \$

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **5. MOUVEMENTS DE PERSONNEL**

#### **5.1 PERSONNEL ENSEIGNANT**

##### **5.1.1 RE 2019-10-3093 ENGAGEMENT D'UNE ENSEIGNANTE À UN POSTE RÉGULIER POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 – LISTE DE PRIORITÉ D'EMPLOI**

**CONSIDÉRANT** le départ à la retraite d'une enseignante au 27 septembre 2019;

**CONSIDÉRANT QU'il** y a lieu d'engager prioritairement des personnes inscrites à la liste de priorité d'emploi;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Carole Lévesque et résolu :

**QUE** l'enseignante suivante soit engagée à un poste régulier pour l'année scolaire 2019-2020, avec entrée en fonction le 2 octobre 2019 :

Rioux, Fallun      Primaire      École internationale Saint-François-Xavier

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **5.2      PERSONNEL DE SOUTIEN**

### **5.2.1    RE 2019-10-3094    ENGAGEMENTS    À    DES    POSTES RÉGULIERS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 – PERSONNEL DES SERVICES DE GARDE**

**CONSIDÉRANT** les besoins de personnel en services de garde pour l'année scolaire 2019-2020;

**CONSIDÉRANT QUE** les postes ont été ouverts et qu'ils ont été pourvus conformément aux dispositions de la convention collective régissant le personnel de soutien;

**CONSIDÉRANT** l'aval reçu à la séance de travail du 24 septembre 2019;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Céline Langlais et résolu :

**QUE** les personnes suivantes soient engagées, à des postes réguliers à temps plein avec mise à pied temporaire, pour l'année scolaire 2019-2020 :

**En date du 26 août 2019 :**

- Mélanie Côté,  
éducatrice en service de garde, Service de garde Saint-Épiphane,  
École Notre-Dame-du-Sourire;
- Audrey Pelletier,  
éducatrice en service de garde, Service de garde Les Acrobates-de-la-  
Marée, École Vents-et-Marées (Cacouna);
- Lily-Anne Labrie,  
éducatrice en service de garde, Service de garde Saint-Modeste,  
École Saint-Modeste;
- Julie Albert,  
éducatrice en service de garde, Service de garde Beau-Soleil,  
École internationale Saint-François-Xavier;
- Claudine Côté,  
éducatrice en service de garde, Service de garde La Galexie,  
École Hudon-Ferland;
- Nathalie Michaud,  
éducatrice en service de garde, Service de garde Les Boute-en-Train,  
École Monseigneur-Boucher;
- Stéphanie Lévesque,  
éducatrice en service de garde, Service de garde Les Carmignons,  
École Notre-Dame;
- Annie St-Onge,  
éducatrice en service de garde, Service de garde Au Gré-du-Vent,  
École des Vents-et-Marées (Rivière-Ouelle).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**5.2.2 RE 2019-10-3095 ENGAGEMENT À UN POSTE DE  
SECRÉTAIRE À L'ÉCOLE LANOUILLE –  
MADAME LISA-VICKY CARRÉ**

**CONSIDÉRANT QU'**un poste de secrétaire, régulier temps plein, est vacant à l'École Lanouette de Saint-Antonin;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de pourvoir ce poste qui fait partie du plan d'effectif du personnel de soutien;

**CONSIDÉRANT QUE** le poste a été ouvert, et qu'il a été pourvu comme stipulé aux dispositions de la convention collective régissant le personnel de soutien;

**CONSIDÉRANT** l'aval reçu à la séance de travail du 24 septembre 2019;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Carole Lévesque et résolu :

**QUE** madame Lisa-Vicky Carré soit engagée en date du 15 septembre 2019, à un poste de secrétaire, régulier temps plein, à l'École Lanouette de Saint-Antonin, sous réserve d'une période d'essai de 20 jours effectivement travaillés tel que stipulé aux dispositions de la clause 1-2.15 de la convention collective régissant le personnel de soutien.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**5.2.3 RE 2019-10-3096 ENGAGEMENT À UN POSTE DE  
TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION AU  
SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES,  
SECTEUR DE LA TAXE SCOLAIRE –  
MADAME MARIE-PIERRE CÔTÉ**

**CONSIDÉRANT QU'**un poste de technicienne en administration, régulier temps plein, est vacant au Service des ressources financières, secteur de la taxe scolaire;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de pourvoir ce poste qui fait partie du plan d'effectif du personnel de soutien;

**CONSIDÉRANT QUE** le poste a été ouvert, et qu'il a été pourvu comme stipulé aux dispositions de la convention collective régissant le personnel de soutien;

**CONSIDÉRANT** l'aval reçu à la séance de travail du 24 septembre 2019;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire Bernard Pelletier et résolu :

**QUE** madame Marie-Pierre Côté soit engagée en date du 23 septembre 2019, à un poste de technicienne en administration, régulier temps plein, au Service des ressources financières, secteur de la taxe scolaire, sous réserve d'une période d'essai de 90 jours effectivement travaillés tel que stipulé aux dispositions de la clause 1-2.15 de la convention collective régissant le personnel de soutien.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### 5.3 PERSONNEL PROFESSIONNEL

#### 5.3.1 RE 2019-10-3097 ENGAGEMENT À UN POSTE DE CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN ANGLAIS – MONSIEUR CHARLES FORTIER

**CONSIDÉRANT QU'**un poste de conseiller pédagogique en anglais, régulier temps plein à 100 %, a été ouvert aux Services éducatifs jeunes;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de pourvoir ce poste qui fait partie du plan d'effectif du personnel professionnel;

**CONSIDÉRANT QUE** la commission scolaire a suivi la séquence prévue à l'article 5-2.00 de la convention collective des professionnels;

**CONSIDÉRANT QU'**un comité de sélection recommande l'engagement de monsieur Charles Fortier à ce poste;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Nadia Tardif et résolu :

**QUE** monsieur Charles Fortier soit engagé à un poste de conseiller pédagogique en anglais, régulier temps plein à 100 %, aux Services éducatifs jeunes en date du 2 septembre 2019, sous réserve d'une période d'essai de 12 mois comme stipulé aux dispositions de la clause 5-3.02 de la convention collective régissant le personnel professionnel.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### 7. RE 2019-10-3098 LEVÉE DE LA SÉANCE (À 21 H 00)

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente, Edith Samson, et résolu :

**QUE** la séance soit levée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le secrétaire général,

La présidente,

Éric Choinière

Edith Samson